CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ADRESSE

Des Officiers, Sous-Officiers, Grenadiers, Musiciens et Tambours dudit corps.

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Nous venons, toujours avec les mêmes sentimens que nous avons déja manifestés dans votre auguste assemblée, renouveler l'assurance de notre inviolable attachement à la représentation nationale et à la constitution de l'an 3.

Périsse le gouvernement anglais; voilà le cri que nous ne cesserons de répéter : c'est celui de tous les soldats de la patrie; c'est celui de tous les républicains.

Que la honte et l'opprobre soient attachés au front de tous ceux qui seroient assez lâches pour ne point

partager les sentimens de notre légitime inimitié contre la nation anglaise, et sur-tout contre *son gouvernement* !

Oui, citoyens représentans, c'est sur-tout contre le *gouvernement anglais* que se dirigeront les coups terribles d'une grande nation.

Français ! écoutez la voix de la patrie ; elle vous crie : *Achevez le grand œuvre.*

Que la vertu, la prudence et la valeur soient partout vos guides ; vous forcerez bientôt toute la terre à vous aimer, à vous admirer, et vous compterez autant d'alliés qu'il y a de *nations différentes.*

Nous déposons sur l'autel de la patrie une somme de 1,264 fr. 95 centimes.

Les soussignés sont les Officiers, Sous-Officiers et Grenadiers nommés par le corps pour présenter son vœu.

Signé, Blanchard, *chef de brigade, commandant ;* Tortel, *chef de bataillon ;* Réant, *quartier-maître ;* Pieron, *adjudant-major ;* Leroy, *lieutenant ;* G. Lefranc, *lieutenant ;* Bigot, *sergent ;* Auty ; Roché, *caporaux ;* Parois, *capitaine ;* Housse, *sergent au deuxième bataillon, troisième compagnie ;* Mirabel, *sergent à la deuxième compagnie, deuxième bataillon ;* Gébauer, *chef de musique ;* Thocke, *grenadier ;* Pomard, *chef de bataillon ;* Senot, *tambour-major ;* Duwant, *sergent ;* Bernelle, *capitaine.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial an 6.